

adopté

SÉNAT

le 20 décembre 1971.

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1971-1972

PROJET DE LOI

MODIFIÉ PAR LE SÉNAT

*relatif à la situation de différents personnels
relevant du **Ministre de l'Education nationale.***

*Le Sénat a modifié, en première lecture, le
projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale,
en première lecture, dont la teneur suit :*

Articles premier et 2.

..... Conformes

Art. 3.

Sera prononcée par décret, en dérogation des
règles législatives et réglementaires en vigueur,
la nomination, en qualité de maîtres de conférences

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (4^e législ.) : 2091, 2093 et in-8° 527.

Sénat : 89 et 102 (1971-1972).

agrégés d'anesthésiologie, anesthésiologistes des centres hospitaliers et universitaires, à compter du 1^{er} janvier 1966, des candidats au premier concours spécial organisé en 1965 qui ont été classés premier, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième, dixième et onzième par le jury de ce concours.

Art. 4 et 5.

..... Conformes

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 20 décembre 1971.

Le Président,

Signé : Alain POHER.